



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 15 et 16 Décembre 2016**

**Intervention de Gilles GODEFROY**

**Rapport N° 16.05.04 – SDREII (Environnement/Ecologie)**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Monsieur le Président, je voudrais m'intéresser plus spécifiquement aux politiques de protection de l'environnement. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler que ce SRDEII s'apparente plus à une longue liste de bonnes intentions qu'à un réel programme politique, et son analyse comparée avec le budget primitif 2017 nous en donne un exemple flagrant. Ainsi ce nouveau schéma s'ouvre sur la transition énergétique qui doit être, je vous cite, un atout pour le développement des entreprises. Pourtant cette ligne budgétaire voit ses crédits de paiement fondre de 4,4 à 3,7M€ pour l'exercice 2017. En baisse également, la gestion de l'eau, la préservation du patrimoine naturel et le plan Loire grandeur nature.

Je m'étonne d'ailleurs que vos alliés écologistes aient laissé passer cette baisse de crédits conséquente de 1,3 million d'euros pour les 4 politiques que je viens de citer, après la suppression de l'exonération de carte grise pour les véhicules propres lors de la session précédente, couleuvre de taille conséquente !

Alors, avec si peu de moyens, comment peut-on écrire que : « La promotion de l'environnement et la transition écologique » seront des « leviers de développement économique ». Archimède avait dit, en parlant de levier : « Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde ». Il n'avait pas pensé que le levier serait si petit !

L'économie circulaire, elle, voit son budget de fonctionnement multiplié par 2,5.

---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Sorte de Cap'Asso du bricolage, les subventions accordées pour soutenir la création d'emplois dans des « ressourceries » sont intéressantes, certes, mais ce n'est pas cela qui va devenir un nouveau pan de l'économie de la Région Centre-Val de Loire. Cela ne sera jamais qu'un appoint, pas un appui !

Je voudrais enfin faire un détour par la Sologne, présentée comme « une zone humide d'intérêt international » et « un atout majeur pour favoriser le développement d'une activité économique de nature ».

Ce constat, que nous partageons, nous semble totalement contradictoire avec la promotion de la ligne à grande vitesse POCL et plus particulièrement dans sa variante tracé ouest. J'en veux pour preuve le retour d'expérience sur la LGV Tours Bordeaux et la récente condamnation du maître d'ouvrage COSEA, piloté par Vinci, pour les atteintes multiples et répétées à l'environnement, notamment en Touraine.

En effet Monsieur le Président, comment croire que percer une tranchée pouvant atteindre 500m de large à travers un espace naturel protégé pourra se faire sans l'affecter de manière irréversible ?

Nous trouvons pour le moins amusant que ceux qui ont pris fermement position contre le passage du POCL dans la zone humide de Sologne, soient les mêmes que ceux qui ont défendu le grand projet d'aéroport dans la zone humide de Notre Dame des Landes. Il faut croire que toutes les zones humides ne sont pas égales ...

Donc, pour résumer, je dirais que suite au catalogue de bonnes intentions que l'on retrouve en préambule, on reste sur sa faim quant aux moyens employés et à leur cohérence.

Je vous remercie.